



Arsene conseille NCI pour l'acquisition du groupe DPSA

Notamment conseillé par Arsene, le fonds multirégional NCI signe son entrée au capital du groupe DPSA en tant qu'investisseur majoritaire, accompagné des managers historiques du groupe, ainsi que de Ouest Croissance, Financière Vecteur et Caisse d'Épargne Normandie. Le président historique de DPSA, Geoffroy Castelnaud, transmet ainsi une part significative de ses titres tout en réinvestissant également dans le projet.

Fondé en 1980 et basé en Ile-de-France, le groupe DPSA regroupe plusieurs sociétés et activités : DPSA IDF (surveillance et sécurisation haut de gamme de sièges sociaux, sites sensibles, sites tertiaires), EPI (sûreté événementielle), Point Bleu Formation (centre de formation pour agents, entreprises et demandeurs d'emploi).

L'objectif partagé par les managers, les associés financiers et Geoffroy Castelnaud, est de poursuivre la stratégie actuelle de conquête de nouveaux clients haut de gamme, majoritairement en Ile-de-France, par exemple dans les secteurs du luxe ou des datacenters. Dans l'objectif d'apporter encore plus de valeur ajoutée à leurs clients, ils réfléchissent également à une plus grande utilisation du digital et de l'intelligence artificielle dans les missions de vidéosurveillance.

L'opération est soutenue par les deux banques historiques de l'entreprise, Société Générale et BRED, ainsi que par Caisse d'Épargne Normandie.

Arsene a conseillé NCI sur les aspects fiscaux de l'opération. L'équipe était composée de **Brice Picard** (Associé) et **Jean-François Lavey** (Collaborateur).

Autres conseils sur l'opération :

Investisseurs : Juridique : Addleshaw Goddard (Mathieu Taupin, Marie-Émilie Codina, Alexandre Lebeau) ; Financier : KPMG Corporate Finance (Yoann Lefort, Tahar Kedous) ; Assessment équipe managers : Selescope (Pierre Mage)

Cédant : Juridique : Cleach (Jean-Christophe Cleach, Cyrille Decavelle) ; Fiscal : Delaby (Emmanuel Delaby, Clément Martin) ; Equipe Managers : Squair (Olivier Lopez) ; M&A : Linkers Corporate Finance (Philippe Laurent, Florent Coudray)

À propos d'Arsene

Arsene est le premier cabinet d'avocats indépendant, exclusivement spécialisé en fiscalité. Membre fondateur du réseau international Taxand (50 pays, 400 associés, 2000 fiscalistes), le cabinet est indépendant de toute firme d'audit ou juridique.

Créé en 2004, le cabinet offre un service sur-mesure dans tous les principaux domaines d'activité. Forte de 24 associés parmi les 140 fiscalistes établis à Paris, l'équipe d'Arsene accompagne ses clients dans la gestion de leur fiscalité, dans un environnement international.

Contacts media : Enderby

Camille Pan – T +33 (0)6 38 73 78 38 – cpa@enderby.fr

Sophie Regaud – T +33 (0)6 60 03 68 57 – sre@enderby.fr